



BOURSES ETE 2011

TITRE DU PROJET : _____

Dates envisagées : du _____ au _____

Lieu prévu : _____

Nombre de participants (3 maximum) : _____

Correspondant du projet :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Tél portable : _____

E-mail : _____

Envoi des bourses - Adresse de la Poste : _____

Au cas où votre demande serait acceptée, la bourse vous sera adressée sur le lieu de votre séjour par mandat postal en poste restante. Veuillez préciser les coordonnées exactes de la poste de votre lieu de vacances : _____

**PARTIE
RESERVEE
AU SUIVI
DU DOSSIER**

N° DU DOSSIER : _____ **DATE DE DEPÔT :** _____

Avis du jury : _____ **Date :** _____

Attribution de la somme de : _____

Pour jeunes

Justificatifs : Etat-civil Responsabilité civile

Date prévue pour l'envoi du mandat : _____

Date effective d'envoi du mandat : _____

Modalité de remise : Chèque Mandat

AUTORISATION DES PARENTS POUR LES MINEURS

Nous soussignés, autorisons nos enfants à réaliser le projet ci-dessus, et, ayant pris connaissance du règlement des bourses, nous dégageons le CRIJ Bretagne de toute responsabilité relative à sa réalisation.

Mention "lu et approuvé" : _____

Nom de l'enfant : (1) _____ (2) _____ (3) _____

Signature des parents : (1) _____ (2) _____ (3) _____

ENGAGEMENT DES BENEFICIAIRES

Nous soussignés (*) : (1) _____ (2) _____

(3) _____

Avons déposé le présent projet de vacances dans l'intention ferme de le réaliser comme nous l'avons écrit. Nous nous engageons en conséquence :

- . à le mener à bien dans les conditions prévues,
- . à envoyer au CRIJ Bretagne, **avant le 14 septembre 2011**, le compte rendu d'exécution qui nous sera remis,
- . à rembourser totalement ou en partie la somme qui nous aura été attribuée si nous sommes empêchés de réaliser ce projet.

Fait à _____ le _____

Signature
(1)

Signature
(2)

Signature
(3)

PARRAINAGE

Veuillez préciser le nom et les coordonnées du parrain qui se porte garant de l'authenticité du projet :

Nom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

(*) écrire vos noms et prénoms



Centre Régional
Information Jeunesse
Bretagne

4 bis, cours des Alliés - 35000 RENNES
Tél : 02 99 31 47 48 - Fax : 02 99 30 39 51
E-mail : crij@crij-bretagne.com

IDENTITE DES PARTICIPANTS

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

CORRESPONDANT DU PROJET

1 NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Situation scolaire ou professionnelle : _____

Loisirs, passion : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

Nombre de frères et soeurs : _____

Vivant sous le même toit : _____

Revenus mensuels approximatifs de la famille : _____

COEQUIPIERS - 2 MAXIMUM

2 NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Situation scolaire ou professionnelle : _____

Loisirs, passion : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

Nombre de frères et soeurs : _____

Vivant sous le même toit : _____

Revenus mensuels approximatifs de la famille : _____

3 NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Situation scolaire ou professionnelle : _____

Loisirs, passion : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

Nombre de frères et soeurs : _____

Vivant sous le même toit : _____

Revenus mensuels approximatifs de la famille : _____



BOURSES ETE 2011

REGLEMENT

Le dispositif " Bourse Été " est une aide financière favorisant la réalisation d'un petit projet de vacances, de proximité, de préférence dans un rayon de 300 km autour de Rennes. L'aide sera en fonction de la dépense réelle prévue et sera plafonnée à 100 euros par personne.

Conditions

- . être âgé de 16 à 20 ans (inclus)
- . habiter Rennes ou l'Agglomération (Rennes-Métropole)
- . réaliser un projet de vacances individuellement ou en petit groupe (3 maximum), se déroulant dans un rayon de 300 km autour de Rennes
- . prendre l'engagement d'établir un compte-rendu d'exécution pour le 14 septembre au plus tard.

Critères de recevabilité

- . le projet doit démontrer votre capacité d'initiative et d'autonomie, de ce fait il devra être présenté par vous devant un jury,
- . une personne référente, appelée " parrain " doit cautionner le projet en se portant garant de son authenticité, (animateur, assistante sociale, éducateur, ... à l'exclusion des parents),
- . le projet doit être cohérent, réaliste et argumenté,
- . le budget doit être équilibré (les dépenses doivent être égales aux recettes)
- . le projet doit se dérouler au cours de l'été 2011,
- . une même personne ne peut participer à deux projets la même année,
- . **le dossier doit comporter deux pièces justificatives :**
 - une **attestation de l'âge et du domicile** : une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ou d'un titre de séjour (pour chaque participant)
 - une **attestation d'assurance de responsabilité civile** (pour chaque participant)

Procédure d'attribution

Après avoir rempli le dossier, le déposer ou l'envoyer au CRIJ Bretagne en respectant ces délais : **au plus tard 10 jours avant le début de la réalisation du projet**, et au plus tard le 27 juillet pour les projets se déroulant après cette date. Vous serez ensuite invité à expliquer votre projet devant un jury qui prendra la décision d'attribuer ou de refuser la bourse demandée. Une bourse de 100 euros maximum par personne sera envoyée au responsable du projet sur le lieu du séjour par mandat postal ou chèque bancaire. Nous attirons votre attention sur le fait que ces bourses pourront être attribuées dans la limite des crédits disponibles.

Le dossier doit être déposé ou envoyé au CRIJ Bretagne

4 bis, cours des Alliés - 35000 RENNES

Pour tout renseignement : 02 99 31 57 67



BOURSES ETE 2011

CONSEILS

LE DOSSIER

- . il faut écrire lisiblement et remplir chaque rubrique,
- . une argumentation claire et simple est souhaitée pour que le projet soit compréhensible,
- . il faut préciser sur votre dossier, votre (vos) nom(s), adresse(s) et numéro(s) de téléphone sur les deux pages correspondantes,
- . il faut préciser les coordonnées exactes de la poste de votre lieu de vacances, pour faciliter l'envoi du mandat correspondant à la bourse attribuée,
- . bien qu'une aide financière jusqu'à 100 euros maximum peut vous être délivrée, il faudra faire preuve d'un apport personnel pour couvrir la dépense réelle,
- . n'hésitez pas à insérer tout document utile dans votre dossier.

LES AIDES POSSIBLES

Les équipements socio-culturels de Rennes et de l'Agglomération ainsi que le CRIJ Bretagne se tiennent à votre disposition pour vous conseiller lors de l'élaboration de votre dossier.

Contact au CRIJ Bretagne :
Service Animation - 02 99 31 57 67